

BOUÉE

INFOS

Bulletin municipal bimestriel

Février 2018

N°212



Cérémonie des vœux du Maire et remise de médaille à Monsieur Furet



Sommaire

Infos municipales	2
Conseils municipaux	3
Environnement	5
Culture	5
Scolarité	7
Travaux	8
Associations	8
Agenda	8
État-civil	8



Cérémonie des vœux du Maire et remise de médaille à Monsieur Furet

Infos municipales

Vœux du maire, remise de médaille

À l'occasion des vœux du maire de Bouée à la population la Commune a tenu à mettre à l'honneur un des fondateurs du Bouée Tennis de Table. En effet, Il y a 30 ans, Roger Furet a fondé le BTT avec d'autres amis. C'est la plus ancienne association sportive de la commune.

« Il a été président, trésorier, secrétaire, entraîneur, il a su former et responsabiliser les jeunes. Toujours à l'écoute des autres avec la vigilance d'un capitaine à la barre qui veille sans relâche à la bonne trajectoire de son bateau » a déclaré Jean Paul Nicolas.



Cette remise de médaille a permis de découvrir la toute nouvelle médaille de la Commune de Bouée. Elle met en valeur le logo de Bouée réalisé par Alain Mancel habitant et artiste bouésien.

La médaille de la commune de Bouée.

BULLETIN MUNICIPAL N°212

Mairie de Bouée : 2 route du Syl - 44260 BOUÉE
Tél. : 02 40 56 12 18 - Fax : 02 40 56 14 33
Mail : accueil@bouee.fr - Site internet : www.bouee.fr
Directeur de publication : Jean-Paul NICOLAS
Rédaction : Alain MONNIÉ, Fatima EL HIMEUR, le TAP, les écoles, la bibliothèque et les associations
Conception et impression : Kalydéa Malville
Crédits : Mairie
Tirage : 450 exemplaires



BOUÉE INFOS : prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à accueil@bouee.fr avant le 28 février 2018.

Retrouvez tous les Bouée infos sur notre site internet www.bouee.fr

Jean Paul NICOLAS, Maire de Bouée et les membres du Conseil Municipal, en présence de Madame la Sous-préfète, ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la mairie qui aura lieu le 3 mars 2018 à 11h.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie au Bâtiment Accueil Enfance.

Conseils municipaux

Séance du 28 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 14 - présents : 11- votants : 12

1) Motion pour une « Loi en faveur de la Commune et de la Ruralité »

Monsieur le Maire lit le document émis par l'AMFR à l'attention des communes rurales.

Les élus acceptent de valider cette motion et s'associent à l'AMFR.

2) Indemnités du Conseil du Trésor

Il est rappelé le principe de rétribuer les services du comptable du Trésor et lu la proposition de Mme BAYLONGUE-HONDAA pour l'année 2017 qui est de maintenir l'indemnité à un taux de 75%, pour une gestion de 360 jours, soit 328,56 € brut.

Les élus valident la proposition.

3) Information sur le choix du maître d'œuvre pour les travaux de l'école

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014, relative à la délégation donnée au Maire par le Conseil municipal, il est rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation.

Le 13/09/2017 : HAREL RÉNOVATION.

Reprise de pierre de la façade avant de la mairie. Montant 4700€HT

Le 28/11/2017 : VIGNAULT ET FAURE ARCHITECTE.

Maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation et de l'extension de l'école publique « les courlis » Montant 70545,60 €HT

Le choix qui s'est porté sur l'architecte retenu est, entre autres, basé sur le fait qu'ils étaient en mesure de proposer un projet « en locaux occupés ».

Monsieur le Maire fait part de son souhait de faire participer des élus dans l'organisation des réunions avec l'architecte désigné.

Sont volontaires M. Monnié, M. Pineau, M. Amiaud, Mme Vanneraud.

Monsieur le Maire précise que la Communauté de communes nous a délégué un architecte qui remplit la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Il est indispensable pour nous de s'entourer de leur service, nous ne sommes pas en mesure en mairie de mobiliser les ressources pour mener à bien ce dossier.

4) Rythmes scolaires 2018

« Par décret en date du 27 juin 2017, la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) peut autoriser à titre dérogatoire, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignements hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur 4 jours.

Les services de la direction académique, demandent aux

communes et aux écoles de réfléchir à leur organisation du rythme scolaire.

Les demandes de dérogation, sous forme de propositions conjointes aux communes et aux écoles doivent être adressées à la DASEN avant le 15 décembre 2017.

Suite à la parution de ce décret un conseil d'école a eu lieu le 23 novembre pour connaître le choix des parents d'élèves et des enseignants.

Compte rendu du Conseil d'école

Extraits du Compte rendu :

La semaine à 4 jours et demi et les TAP existent sur la commune depuis la rentrée scolaire 2014-2015. Les deux écoles de la commune participaient aux TAP cette année-là. À partir de la seconde année les TAP n'ont plus été pratiqués par l'école Sainte Thérèse. Cette école a fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours.

L'école Les Courlis est à 4 jours et demi depuis la première année. Les TAP sont payants pour les familles depuis la seconde année.

M. Le Maire précise que des sondages auprès des parents ont été faits dans toutes les communes de la communauté de commune.

Parole donnée aux parents élus : un sondage à titre consultatif a été mis en place par les parents élus. Il a été réceptionné 32 sondages sur 42. Il est constaté qu'une majorité des familles a répondu à cette demande. Sur le sondage, il était proposé les points suivants :

→ Êtes-vous favorable au maintien des 4 journées et demie d'école avec l'organisation actuelle : 8 réponses positives / 23 réponses négatives. Les parents sondés évoquent la fatigue des enfants, le coût des TAP, les activités proposées non adaptées, la difficulté d'organisation de garde des enfants le mercredi après-midi.

→ Êtes-vous favorable à un autre mode de répartition des horaires en restant à 4 journées et demie (mais avec le samedi matin) : 30 défavorables 1 favorable et 1 réponse mitigée. Il est évoqué la difficulté pour les parents séparés et la vie de famille impactée.

→ Êtes-vous favorable au retour de la semaine à 4 jours : 27 suffrages positifs, 4 refus et 1 réponse mitigée.

Il est constaté par les membres du conseil que la réponse des familles est sans équivoque.

La mairie évoque sa position quant aux rythmes scolaires : le conseil municipal statuera sur ce point en fin de semaine. Cependant la mairie est pour un retour à 4 jours.

Parole donnée aux enseignantes : Au niveau pédagogique, il est intéressant d'avoir 5 matinées. Les élèves sont plus productifs lors des matinées. Cependant la coupure du mercredi est intéressante. Ainsi, les enseignantes sont davantage pour 4 jours et demi avec le samedi matin.

Il semble intéressant pour les enseignantes que les différentes communes de la communauté de communes décident des mêmes rythmes. Il est aussi rappelé que les élèves de la commune de Bouée sont tributaires des autres communes en ce qui concerne les activités sportives.

Les enseignantes précisent qu'elles voteront par choix, mais s'aligneront à la majorité.

Résultats du vote : 9 votants

4 bulletins favorables à 4 jours

1 bulletin favorable à 4 jours + mercredi

4 bulletins favorables à 4 jours + samedi

Le Conseil d'école ne vote donc pas en faveur du retour à 4 jours.

Monsieur Le Maire rappelle que : « s'il n'existe pas de consensus entre la mairie, les membres du conseil d'école, il n'y aura pas de dérogation accordée, donc maintien en l'état actuel des rythmes scolaires »

La subvention du département pour les travaux de réhabilitation de l'école ne sera accordée que si l'augmentation des effectifs est bien réelle or, avec la semaine de 4,5 jours à l'école des Courlis, ceux-ci baissent depuis 2 ans.

Les parents étaient majoritairement pour le retour à 4 jours et refusaient le travail du samedi ; le vote du conseil d'école n'est pas en adéquation avec eux. Si les élus votent le retour de la semaine à 4 jours, le consensus ne sera pas acté

Le compte rendu du conseil d'école ne semble pas être cohérent avec la demande formulée par le décret

Monsieur Nicolas dit qu'il faut voter au niveau des élus.

Les élus votent à main levée. 12 VOIX pour le retour de la semaine à 4 jours. À l'unanimité.

Précision

À la suite du constat d'un désaccord entre la commune, le vote du conseil d'école et le sondage des Parents d'élèves, la directrice a convoqué un conseil d'école extraordinaire.

Finalement le conseil d'école s'est rangé favorablement à l'avis des parents et des élus.

Résultat du vote : 9 votants

9 VOIX pour le retour de la semaine à 4 jours. À l'unanimité.

5) Incorporation d'un bien sans maître dans le patrimoine communal

La commune de BOUÉE a mis en place en 2014 une procédure de bien vacant sans maître à la Coquerais, pour les parcelles cadastrées section E n° 1012 et 1013.

À l'issue de l'affichage sur le terrain, si le propriétaire du terrain ne s'est pas fait connaître en mairie, celle-ci peut incorporer le bien dans son domaine par délibération du conseil municipal.

Historiquement 2 parcelles sont la propriété de tous les riverains de la Coquerais. Ces parcelles ont fait l'objet d'une procédure de bien vacant sans maître afin qu'elles intègrent le domaine privé de la commune et deviennent par conséquent aliénables. La commune pourra ensuite faire un échange des parcelles E 1036p et 125p.

Les élus sont d'accord pour intégrer ces parcelles dans le domaine privé de la commune et réaliser cet échange ensuite.

6) Questions diverses

Gestion des animaux en divagation

Une habitante de BOUÉE s'est présentée en mairie au motif que des chats divagants ont envahi son terrain et après en avoir nourri un, elle ne souhaite pas continuer et demande à la mairie de se charger de les faire enlever.

La commune dispose des services de Savenay en ce qui concerne les chiens mais rien pour les chats. Monsieur le Maire rappelle donc les principes de la fourrière de Savenay et fait part de la proposition de l'association Anim'toit.

Fourrière de Savenay :

Actuellement, nous avons une convention avec la fourrière de Savenay, mais uniquement pour les chiens. Aucune prise en charge n'est prévue pour les chats.

Association Anim'toit :

Aucun élu ne souhaite adhérer à l'association Anim'toit.

Monsieur Nicolas entrera en contact avec l'habitante qui souhaite une réponse de la mairie.

Divers

- Beaucoup de terre a été déversée par des camions dans la rue du Carriaud. A priori rien n'a été fait par l'entreprise pour nettoyer.
- Démantèlement de l'ancienne station d'épuration : demande de subvention à l'agence de l'Eau qui acte notre demande. Monsieur Nicolas rappelle l'octroi de l'accord de subvention du FSIL pour un montant de 48000€. La commune a 2 ans pour commencer les travaux.
- Enrobé place PMR (réservée handicapés) sur le parking de la mairie : un emplacement est prévu mais l'enrobé n'est pas de qualité. Il faut donc refaire l'enrobé avant le marquage au sol.
- Des colonnes de tri vont être installées du côté de la station d'épuration. Les travaux devront intervenir dans les semaines à venir.
- Le rideau de la salle des fêtes sera posé la semaine prochaine
- Dépôt de plainte pour dépôt sauvage de plaques de fibrociment au lieu-dit le bâtard.
- Des devis ont été demandés pour l'achat d'un tracteur et la décision sera prise rapidement dès que les comptes budgétaires seront mis à jour.
- Inscription du logo « mairie » sur le devant du bâtiment ? Voir dans le dossier
- Inauguration de la mairie : appeler la sous-préfète pour le choix de la date

L'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est disponible sur le site de la commune www.bouee.fr

Environnement

Des nouvelles colonnes de tri sélectif

Un point de colonnes de tri supplémentaire va être opérationnel.

Il va être installé près de la station d'épuration.

Les colonnes de tri devraient desservir particulièrement le Lotissement de la Pennais, de la Paclais et les habitants de la route de la Boutonnais.



L'emplacement des colonnes est prêt

Stop pub : Halte à la publicité non désirée

Si vous ne voulez plus recevoir de publicité dans votre boîte aux lettres avec votre courrier vous pouvez apposer un Stop Pub.

Des autocollants sont disponibles en mairie.



Entretien des trottoirs

Afin de sécuriser les cheminements piétons, la municipalité demande que chaque habitant taille correctement sa haie au droit de sa propriété pour ne pas gêner le passage des piétons.

La Municipalité rappelle également que tous les habitants du centre bourg doivent enlever les mauvaises herbes sur les longueurs de leurs façades, murs, trottoirs et caniveaux attenants à leurs habitations et bien évidemment avec techniques respectueuses de l'environnement : brossage, arrachage manuel, binette, eau bouillante.

Culture

Vide-Greniers 25^{ème} Foire à la Brocante

BOUÉE-DIMANCHE 6 MAI 2018

Le comité des fêtes de Bouée vous invite à y participer

Règlement

- Le coût de l'emplacement est de **12 € pour 4 m linéaires** (environ 4 m x 3 m) **sur réservation.**
- **Il est sans véhicule (accès autorisé pour l'installation et le départ)** sauf accord préalable ⁽¹⁾.
- L'installation sur le terrain se fait à partir de 7 heures, les emplacements sont numérotés et réservés
- Votre emplacement est réservé jusqu'à 9h00

Si vous êtes intéressé nous vous demandons de renvoyer ce bulletin de participation accompagné du règlement à l'ordre du comité des fêtes de Bouée ⁽²⁾ à **M. Alain Monnié - 9 route de la Loire 44260 BOUÉE - Renseignements 06 81 13 26 57**

(1) Uniquement sur le terrain N°2, deux emplacements minimum, le long du terrain et après accord explicite de l'organisateur. Nombre d'emplacements limité.

(2) L'activité de l'exposant non professionnel doit correspondre à une « Vente au débarras d'objets et mobiliers usagés » selon les règlements en vigueur.

COUPON À DÉCOUPER ET Renvoyer avec votre règlement

Foire à la Brocante / Vide-greniers BOUÉE 2018

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Courriel @ (conseillé)

PARTICULIER

N° Pièce d'identité (préciser PC, CI ou passeport) **obligatoire**

N° Délivrée le

à par

BROCANTEUR

N° SIRET

Nombre d'emplacements extérieurs (4m linéaires) : x 12 € = €

Date Signature :

Le brocanteur reconnaît approuver le règlement (cocher la case)

Bibliothèque



Actualité du réseau

Lecture théâtralisée - Savenay

« À ciel ouvert » - Théâtre d'Ici et d'Ailleurs

Par le filtre du théâtre et des chants tsiganes, ce spectacle vous emmène à la rencontre des Roms, de révoltes en rigolades, pour mieux dépasser les préjugés et ouvrir le débat. Entrée gratuite.



➔ SAVENAY - Vendredi 9 février à 20h30 - Espace Paul Greslé

Ateliers informatiques - Savenay

Une question, un doute, un blocage informatique ou bureautique ? Les Amicales Laïques proposent des permanences de questions-réponses et des ateliers de formation pour adultes débutants (déclaration d'impôts en ligne, utilisation de l'ordinateur, risques...) Le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 12h à la médiathèque. Gratuit.



➔ SAVENAY - Samedi 10 février de 10h à 12h - Médiathèque

Atelier masque - Campbon

Lâche tes émotions, fabrique des masques ! Après-midi lecture, atelier de fabrication de masque puis goûter. À partir de 6 ans (4 ans si accompagné d'un adulte). Gratuit sur réservation au 02 28 01 83 10



➔ Mercredi 28 février de 15h30 à 17h30 - Médiathèque

Lectures d'albums



Bébés bouquineurs

Moment d'éveil au livre pour les 0-3 ans. Entrée libre sur inscription

- Jeudi 1^{er} février à 11h - PRINQUIAU / 02 28 01 76 72
- Mercredi 7 février à 10h30 - CAMPBON / 02 28 01 83 10
- Mercredi 14 février à 9h45 - QUILLY / 02 40 91 88 10
- Jeudi 22 février à 9h45 - BOUÉE / 02 40 54 97 87

Croquons l'album



Lecture d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.

- Samedi 3 février à 11h - MALVILLE et PRINQUIAU
- Mercredi 14 février à 16h30 - SAVENAY
- Samedi 24 février à 11h - LA CHAPELLE-LAUNAY

Venez jouer



Vendredis enjoués - Bouée (1^{er} vendredi du mois)

Seuls, en famille ou entre amis, venez vous amuser autour de jeux de société de la ludothèque. Entrée libre.

➔ BOUÉE - Vendredi 2 février de 16h à 19h - Bibliothèque

Sélections de la bibliothèque départementale

Venez découvrir et emprunter les **sélections thématiques** de documents prêtés par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique pour quelques mois seulement...

Manga : série complète Beck / Harold Sakuishi La Chapelle-Launay

34 tomes - Disponibles jusqu'en juillet 2018

Manga : série complète Naruto / Masashi Kishimoto Quilly

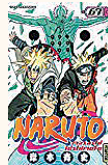
72 tomes - Disponibles jusqu'en juillet 2018

Documentaires à vos fourneaux

Sélection de livres de cuisines de France et d'ailleurs. Pour adultes et enfants. MALVILLE - De décembre à février

Films parodiques

Parodies de films western, space-opéra, fantastique, romance... aucun genre n'est épargné, pour notre plus grand bonheur. PRINQUIAU - De janvier à mars



En savoir + sur le réseau des médiathèques Estuaire et Sillon
mediatheques.estuaire-sillon.fr

Concert de la Philharmonie des deux mondes à Bouée

Organisé par le Comité des fêtes de Bouée et avec le concours de la municipalité.

La Philharmonie des deux mondes vous propose d'éclairer la traversée de l'hiver et l'arrivée de la nouvelle année par un voyage musical inédit. Avec des œuvres de Bach, Vivaldi, Dvorak, des compositeurs qui illuminèrent leur temps, c'est une rencontre avec la légèreté et la vivacité, le brio et l'audace, que vous pourrez vivre sous l'obscur clarté qui tombe des étoiles de ces froides nuits.

L'orchestre va à la rencontre de tous les publics, en jouant dans des lieux où la musique classique ne va pas habituellement ou par une politique de tarifs particulièrement accessibles à tous. La Philharmonie des deux mondes a la conviction que la musique classique est une passion que l'on peut partager avec tous et construit des programmes pour susciter la curiosité.

Philippe Hui dirige la Philharmonie des deux mondes, qu'il a fondée. Il est premier prix de direction d'orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il est régulièrement invité sur les scènes et festivals en France et à l'étranger.

mouvements et leurs thèmes. Il présente les instruments de l'orchestre avec la complicité des musiciens.

Le programme

Ce ne sont pas moins de 3 concertos que nous proposons à votre écoute.

Concerto pour 4 violons en si mineur d'Antonio VIVALDI (1678-1741)

3 mouvements Allegro - Largo - Allegro
Solistes : Pierre-Yves Denis, Laurie Bourgeois, Léo Coley et Corinne Massé

Concerto pour violon et hautbois en ré mineur de Johann-Sébastien BACH (1685-1750)

3 mouvements, Allegro - Adagio - Allegro
Solistes : Pierre-Yves Denis et Sophie Delbende

Concerto pour 2 violoncelles en sol mineur de Antonio VIVALDI (1678-1741)

3 mouvements, Allegro - Largo - Allegro
Solistes : Pauline Queffelec et Stéphane Oster
Sérénade d'Antonin DVORAK (1841 - 1904)

Actions de médiation culturelle pour les scolaires l'après-midi

La « marque de fabrique » de l'orchestre est de rencontrer des publics en créant des médiations culturelles vers les scolaires. Philippe Hui présente les œuvres en les replaçant dans un contexte historique et esthétique. Il explique les grandes lignes de la partition, présente les

Vendredi 23 mars 2018 à 20H30
Salle polyvalente Tarif : 12 €
Billetterie / Réservations : Le Relais de Bouée - Office de tourisme de Savenay
06 81 13 26 57 - Comité des fêtes de Bouée
Renseignement : <http://cdfbouee.com>

La Philharmonie des deux mondes

Créé en 2013, par Philippe Hui, l'orchestre regroupe 40 musiciens professionnels des Pays de la Loire, enseignants en conservatoire et jeunes talents en devenir.

Enfance

École Ste Thérèse



Cette année les élèves des 3 classes se réunissent en assemblées et en ateliers multi-âges autour du thème des émotions.



Pour le calendrier 2018 de l'école, chaque groupe devait mimer la joie, la tristesse, la colère, la peur ou la surprise.



Pour l'Arbre de Noël, les enfants avaient préparé des danses et des chants à présenter à leurs familles.



À la rentrée de janvier, les enfants ont cuisiné et dégusté des galettes des rois.



La construction du préau s'est faite pendant l'hiver. Les récréations pourront désormais avoir lieu en extérieur, même les jours de pluie.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 sont en cours. N'hésitez pas à appeler au 02 40 56 13 79.

École les Courlis

Noël

Le père Noël s'est invité à l'école des Courlis le 22 décembre dans l'après-midi, pour le plus grand bonheur de tous. Il a apporté des cadeaux pour toutes les classes.



Après le passage du bonhomme rouge, les élèves ont pu prendre un bon goûter. Au menu, il y avait des clémentines, des brioches de chez le boulanger et un jus de fruit.

La journée s'est terminée par le spectacle de Noël. Les enfants ont présenté des chants à leurs parents.

Puis le spectacle de Philippe Miko offert par l'amicale des parents a enchanté petits et grands.

Le cinéma



Les cycles 2 sont allés au cinéma le 16 janvier pour voir le film Robin des Bois de 1938.

Il a été beaucoup apprécié par les élèves. Un travail a été mis en place dans la classe.

Les cycles 1 sont allés au cinéma le jeudi 25 janvier afin de voir différents courts-métrages.

Il s'agissait de leur première séance pour cette année.

La piscine

Cette année les élèves se rendent à la piscine de Cordemais. Les CE2 CM1 CM2 sont les premiers à s'y rendre. Ils ont passé des tests et sont répartis dans 3 groupes différents. Certains sont avec les maîtres-nageurs et d'autres avec Mme Nicolas. Ils progressent tous et apprécient ce moment.

Les GS CP CE1 se rendront à la piscine avec Mme Vaillant à partir d'avril.

La galette des rois des maternelles

Les maternelles ont cuisiné pour les autres classes. Ils cuisinent différentes galettes et fabriquent des couronnes. La classe de CM1 CM2 a été invitée à manger la galette avec les maternelles le vendredi 26 janvier. Les CP CE1 CE2 ont été invités le lundi 29 janvier. Ce fut un moment convivial, où des rois et des reines ont été désignés.

Inscriptions

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école peuvent appeler l'école au 02 40 56 14 12, afin de convenir d'un rendez-vous.



Jardin partagé

Les enfants de l'école des Courlis aux habitants de Bouée

Avis aux citoyens bouésiens

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires nous avons à cœur de créer un jardin partagé sur la commune.

Vous êtes sûrement nombreux à pratiquer le jardinage. Dans ce cadre, nous aimerions que vous veniez partager avec nous vos connaissances en la matière.

C'est seulement avec l'implication de tous que le jardin pourra voir le jour et grandir par la suite.

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement contacter notre responsable, Mme LE CORRE au 06 71 11 96 75.

Merci d'avance



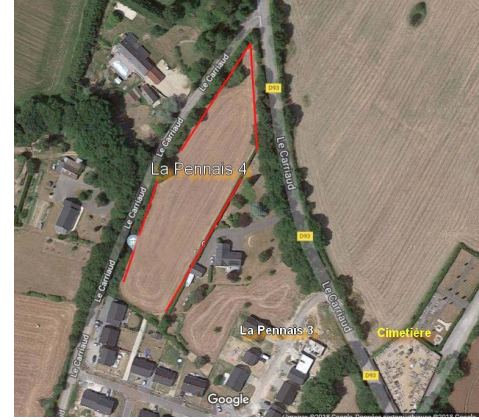
Travaux



Lotissement La Pennais 4

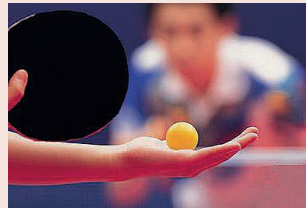
Les travaux de la dernière tranche du lotissement de la Pennais ont débuté.

Onze maisons occuperont les terrains le long de la route du Carriaud. La plupart des terrains sont déjà vendus. Cette dernière partie finalisera l'opération dite de « la Pennais » réalisée en quatre opérations successives.



Associations

Tennis de table



Info Ping

Après la trêve des confiseurs reprise du championnat 2nd phase. L'équipe 1 évolue en pré-régionale et l'équipe 2 en départementale 2. Malgré des parties acharnées et l'envie de bien faire, malheureusement, nos deux équipes n'ont pas réussi à s'imposer lors de la 1^{ère} journée à domicile.

Prochaines rencontres à la salle polyvalente : 18 février ; 25 mars et 8 avril
Comme chaque année le club organise son traditionnel tournoi communal ouvert à toutes et à tous. Rendez-vous le samedi 17 mars à partir 9h00. Bar et sandwiches sur place et bonne ambiance assurée.

Pour plus de renseignements : boueetennis2table@gmail.com - Tél. : **06 51 58 72 00 / 06 30 27 72 56**

Amitiés pongistes
Le bureau

Ilot sport

Activités proposées par l'association L'Ilot Sport

Tous les lundis sauf vacances scolaires :

Salle polyvalente

- 14h30-15h30 gym pilate
- 17h-18h multisports 3/6 ans
- 18h-19h zumba kids 7-12 ans
- 19h-20h multifitness

Il reste des places pour toutes les activités sauf le multisports

Contact Virginie Villien au 06 63 94 97 41.

Agenda

- Samedi 3 mars** Inauguration de la mairie Commune
- Samedi 17 mars** Tournoi tennis de table Bouée tennis de table
- Dimanche 18 mars** Repas des chasseurs Société de chasse
- Vendredi 23 mars 20h30** Concert classique Comité des fêtes
- Dimanche 15 avril** Vide armoire Bouée travaux manuels
- Dimanche 1^{er} mai** Peintres dans la nature Les Amis de la chapelle de Rohars

- Dimanche 6 mai** Foire à la Brocante Comité des fêtes
- Samedi 23 juin** Spectacle de danse Choréd'elles
- Dimanche 24 juin** Spectacle de danse Choréd'elles
- Dimanche 29 juillet** Concert d'été à Rohars Commune
- Samedi 8 sept.** Rencontre avec les associations Commune
- Dimanche 9 sept.** Rohars fête son porc Comité des fêtes

Etat-civil

Naissances

BOULLERY Téo	02/01/17
PERREAU CHOPARD Théo	16/01/17
GUILBAUD Ewan	29/01/17
FAUGIER Cassandre	27/02/17
LOSTUZZO Loën	19/03/17
OLLIVAUD Alexis	25/04/17
JAMBU Ethan	11/05/17
SURGET Oscar	12/05/17
BOUYSSOU Lyria	23/05/17
CORTIE Victor	31/05/17
JOUAN Théa	12/07/17

BLANCHE BENOISTON Olivia	24/08/17
JAMBU Ewen	25/09/17
ABRAHAM Léon	03/10/17
NICOLAS Sacha	13/10/17
MAINIER GUERIN Léa	14/11/17

Mariage

PERRIGAULT Anthony et GLOAGUEN Morgane	14/10/17
--	----------

Décès

MAUGENDRE née BERANGER Denise	08/02/17
PICOT Alexandre-René	10/03/17
LIONDOR née DUPAS Huguette	06/06/17
VIAUD née TALBOURDEL Marie	29/07/17
SWEKELS née MAILHO Annie	09/08/17
THIBAUT Marc	14/09/17
MAUGENDRE née BOUTIN Germaine	29/09/17
SOULARD Ewen	07/10/17